



jeudi 30 mars 2017 à 14h à Lyon

Rencontre sur la retraite des artistes-auteurs

Jeudi 30 mars 2017 à 14h, le président et la directrice de l'IRCEC viennent à l'Arald pour vous présenter les modalités de votre retraite complémentaire. Des entretiens individuels sont également proposés pour faire le point sur votre situation (nombre de places limité !).

Si vous êtes artiste-auteur professionnel et que vous êtes rémunéré en droits d'auteurs, l'IRCEC est l'organisme de Sécurité sociale qui gère votre régime de retraite complémentaire obligatoire.

Le 1er janvier 2017, une réforme importante du régime de retraite complémentaire des artistes-auteurs (le RAAP) entre en application. Quel que soit votre âge, dès lors que vous êtes rémunéré en droits d'auteurs et que vous n'êtes pas retraité, cette réforme vous concerne. Elle instaure un taux de cotisation proportionnel aux revenus artistiques.

Frédéric Buxin, président de l'Ircec et du Raap et **Angela Alves**, directrice de l'Ircec, vous présenteront les modalités de votre retraite complémentaire et répondront à vos questions. Un(e) représentant(e) des services de l'Agessa et de la Maison des artistes sera également présent(e).

Nous vous invitons, en parallèle de la réunion d'information à venir faire un point de situation en rencontrant un conseiller de l'IRCEC. Il s'agit d'un entretien personnel de 20 minutes sur inscription. Si vous êtes adhérent au RAAP et que votre adresse postale est à jour, vous recevrez chez vous, trois semaines environ avant la rencontre, un courrier personnalisé de l'Ircec vous indiquant les modalités à suivre pour vous inscrire et notamment l'adresse de la messagerie dédiée.

Infos pratiques

jeudi 30 mars de 14h à 17h
Arald, 25 rue Chazière
Lyon 4e arr.

Modalités d'inscription

Inscription obligatoire pour la séance plénière, ainsi que pour les entretiens individuels qui se dérouleront en parallèle : auprès de l'IRCEC à cette adresse rencontre.lyon@ircec.fr.

- Inscription à la séance plénière
- Inscription aux entretiens individuels.

Vous pouvez vous inscrire à une consultation individuelle ou poser votre question. Vous recevrez un horaire individuel de passage. Afin de préparer au mieux votre entretien individuel, veillez à indiquer

dans votre demande d'inscription les informations suivantes : nom et prénom complets + numéro Ircec (7 chiffres).

En savoir plus

- À lire, la dernière actualité sur les nouvelles modalités du RAAP 2017 : [lien](#)
- À lire, la FAQ sur le site de l'IRCEC : [lien](#)
- À télécharger, la brochure 3 volets : [lien](#)
- À télécharger, le Mode d'emploi RAAP 2017 : [lien](#)
- Plus d'informations, sur le site de l'Arald : [lien](#)

Renseignements

- Renseignements sur la rencontre : Philippe Camand - p.camand@arald.org
- Si vous avez des questions concernant votre retraite complémentaire et que vous souhaitez obtenir une réponse avant la rencontre du 30 mars, vous pouvez sans attendre joindre les conseillers Ircec en leur écrivant sur contact@ircec.fr.
N'hésitez d'ailleurs pas à leur préciser, avant même l'ouverture officielle des inscriptions, que vous souhaitez participer aux rendez-vous individuels du 30 mars, le nombre de places étant limité aux premiers inscrits...

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/rencontre-sur-la-retraite-des-artistes-auteurs>